

VEAU SOUS LA MERE ACTUALITES

Le CIVO vous informe



Meilleurs vœux pour 2009

SOMMAIRE

- ✓ La Haute-Loire, terre traditionnelle de production de veaux sous la mère (2^{ème} partie) p.2 et 3
- ✓ Quelques conseils élémentaires pour la préparation du complément lacté p.4
- ✓ Faut-il mettre de l'eau à la disposition des veaux entre les tétées ? p.5
- ✓ Paroles d'éleveurs p.5
- ✓ Revue de presse p.6
- ✓ Nouvelles brèves p.6

Numéro 53 Hiver 2008/2009

EDITO

Chers éleveurs,

La reprise de la consommation de veau a été laborieuse cet automne 2008 : la principale explication plausible invoquée est la baisse du pouvoir d'achat qui a conduit les ménages à modifier leurs priorités dans les dépenses de consommation. Parmi les consommateurs de veau sous la mère Label Rouge, l'on peut estimer qu'une moitié d'entre eux pâtit effectivement de la baisse du pouvoir d'achat et effectue des coupes sombres dans son budget d'alimentation, et spécialement sur les produits carnés les plus chers comme les viandes de bœuf, d'agneau et de veau. Par contre, l'autre moitié de ces consommateurs, peu concernée par la baisse du pouvoir d'achat, n'a guère changé ses habitudes d'achats et de consommation et, fort heureusement pour notre production et nos filières, continue à acheter régulièrement notre veau sous la mère.

En relation directe avec cette dernière catégorie de consommateurs, les boucheries haut de gamme continuent à bien travailler. Ces boucheries-là sont intransigeantes sur la qualité du produit mais, en contrepartie, acceptent de bien la payer. Dès lors, pour approvisionner cette gamme de points de vente, nos abatteurs restent constamment demandeurs de bons et de très bons veaux, à des prix qui se tiennent très bien. Ce qui n'est pas le cas par contre pour les veaux de qualité moyenne ou insuffisante qui accusent fortement le coup, particulièrement depuis l'été dernier.

Aussi, nous devons viser plus que jamais l'excellence sur la qualité de notre production d'une part, sur la gamme de nouveaux points de vente Label Rouge prospectés d'autre part.

Au niveau de la production, nous devons donc faire des efforts tout particuliers pour accroître le pourcentage de veaux clairs et bien finis mais aussi pour homogénéiser les poids à la vente, et cela en commençant par renoncer aux veaux trop lourds (plus de 160 kg de carcasse) qui n'ont peu ou pas de marché. De tels objectifs sont de circonstance : nos abatteurs-expéditeurs se plaignent d'une régression notable de la qualité des veaux livrés depuis 1 à 2 ans, et d'un alourdissement incessant de ces derniers à la vente. Dans le prochain numéro de ce bulletin, nous allons nous réattaquer à ce problème en y insérant une plaquette de recommandations pratiques pour la maîtrise de la qualité de nos veaux.

Ces propos viennent à point nommé pour que nous vous présentions nos vœux ... de meilleurs veaux pour 2009 ! ... mais aussi et surtout, bien sûr, de santé et de bonheur pour vous-même et pour votre famille.

Francis ROUSSEAU

COMITE INTERPROFESSIONNEL « VEAU SOUS LA MERE »

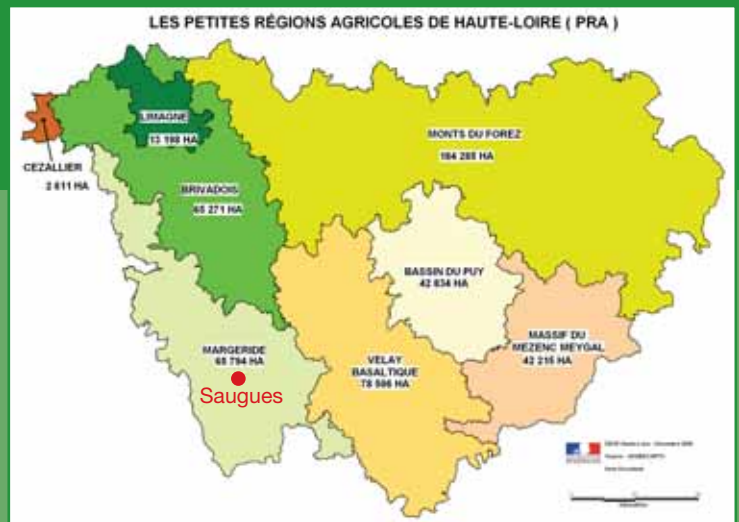
1, bd d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE
Tél : 05 55 87 09 01 - Fax : 05 55 87 29 93
www.veausouslamere.com



LA HAUTE-LOIRE :

TERRE TRADITIONNELLE DE PRODUCTION DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE

Dans le numéro précédent de ce bulletin, nous avons présenté le témoignage de Dominique, jeune éleveur de veaux sous la mère, installé en Margeride avec un troupeau de vaches Aubrac et Abondance. Nous poursuivons et terminons notre périple sur les « terres » de la Coopérative des Producteurs de Veaux des Monts du Velay-Forez en visitant l'exploitation d'Eric, un autre jeune et dynamique éleveur de veaux sous la mère, installé tout près de Saugues, au Sud-Ouest du département de la Haute-Loire.



ERIC, PRODUCTEUR DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE DANS LE PAYS DE SAUGUES AVEC DES LIMOUSINES ET DES ABONDANCES

Les bâtiments d'élevage d'Eric



Eric Planchette

- ✓ Installé en 1998
- ✓ SAU : 57 ha (presque totalement consacrés à l'herbe)
- ✓ 60 vaches Abondances et Limousines

« Je trouve qu'être éleveur de veaux sous la mère est un métier vivant : la tétée n'a rien à voir avec la monotonie de la traite par exemple (je parle en connaissance de cause !). D'un point de vue économique, cette production permet des rentrées d'argent régulières tout au long de l'année, ce qui est très important, surtout pour un jeune qui s'installe ».

Eric PLANCHETTE, lui aussi, s'est installé il y a une dizaine d'années à la suite de ses parents qui produisaient du lait et des fromages fermiers avec des vaches de race Abondance. Lui aussi a choisi, dès son installation, d'abandonner la production laitière et fromagère pour se tourner vers le veau sous la mère, et ce pour les deux raisons suivantes :

- il s'est retrouvé seul à assurer le travail de l'exploitation au départ de ses parents à la retraite

- même si les deux productions se ressemblent en termes de rythme de travail et d'astreinte, la tétée des veaux lui paraissait moins monotone, plus motivante et agréable que la traite des vaches.

Dix ans après cette installation, l'exploitation d'Eric a aujourd'hui atteint son niveau de croisière avec un troupeau de 60



Eric et l'un de ses bons veaux croisés

vaches Abondances et Limousines conduites sur une surface de 57 hectares presque totalement consacrée à l'herbe. En comptant les quelques veaux achetés à l'âge de 3 semaines en vue de valoriser le lait excédentaire à certaines périodes, ce sont 55 à 60 veaux sous la mère qui sont vendus dans l'année à un prix moyen dépassant les 1000 € (pour un poids moyen de carcasse de 147 kg à 4 mois 1/2 d'âge).

Confiant dans l'avenir de la production, Eric a investi en 2001 dans un bâtiment neuf qui comporte une stabulation libre à logettes de 48 places et, en prolongement, une salle de tétée qui dispose de 30 places de veaux (15 cases de 2 veaux) et de 12 stalles de vaches pour la tétée au cornadis. La maîtrise de l'ambiance dans la salle de tétée a été soigneusement étudiée : l'isolation des parois et du toit contre les gros écarts de température ; l'installation d'un système de chauffage (un aérotherme) pour éviter les trop fortes baisses de température en hiver et pour assécher l'air humide ambiant (l'exploitation se situe à plus de 1000m d'altitude) ; enfin, la mise en place au façage d'une ventilation dynamique par extraction.

« Même si tout cela me coûte cher en investissement et en fonctionnement, je pense que je m'y retrouve largement au niveau de la croissance, de l'indice de consommation et de la bonne santé des veaux », justifie Eric.



L'intérieur de la salle de tétée équipée d'un aérotherme et d'un extracteur

Eric, êtes-vous satisfait de votre nouveau bâtiment et de vos conditions de travail actuelles ?

« Oui, le bâtiment va bien, mais je regrette de ne pas l'avoir encore mieux isolé et, surtout, de n'avoir pas conçu une aire de tétée plus grande. Actuellement, par exemple, j'ai 36 veaux à faire téter et je suis obligé de faire trois services de tétée consécutifs (au lieu de deux si je disposais de 18 places de vaches). Malgré cela, je gagne beaucoup de temps par rapport à la tétée dans les vieilles étables d'avant. Ainsi, je mets à peine plus d'une heure et demi pour faire téter mes 36 veaux alors qu'il m'en aurait fallu pratiquement le double auparavant ».

Eric, parvenez-vous à gérer votre temps de travail et à dégager le temps libre que vous souhaitez ? Et, si oui, comment faites-vous ?

« Je dois dire, avant toute chose, que je ne « pleure » pas le temps que je passe auprès de mes bêtes car j'aime beaucoup vivre auprès de mes animaux et, de plus, je suis passionné par cette production de veaux sous la mère. Lorsque nous voulons partir quelques jours, je sollicite soit le service de remplacement (je n'en suis pas mécontent !), soit des amis ou mon neveu. Bien sûr, pour partir tranquille, je prends soin de tout noter par écrit en vue de faciliter le travail du remplaçant : par exemple, je note les couples mères-veaux et tantes-veaux, l'ordre de tétée des veaux lors de chacun des 2 ou 3 services de tétée, les problèmes spécifiques du moment sur les veaux ou sur les mères, les vaches proches du terme qui sont à surveiller. De plus, je tiens à ce que mon remplaçant soit présent aux deux tétées qui précèdent mon départ. Je pense que c'est grâce à cette préparation que les choses se sont toujours bien passées jusqu'à présent ».



L'intérieur de la stabulation libre à logettes

Que pensez-vous de la solution de créer un groupement d'employeurs pour embaucher un salarié à plusieurs ?

« Elle me paraît difficilement envisageable chez moi, au moins pour l'instant. En effet, je pense que mon exploitation supporterait mal une telle charge financière nouvelle, compte tenu de sa dimension qui reste tout de même modeste.

Concernant la suppression de la tétée du dimanche soir dont j'entends parler, je n'y suis pas très favorable car il me semble que des veaux qui ne têtent pas régulièrement sont davantage exposés au blocage digestif ».

Etes-vous satisfait du revenu que vous dégagéz avec le veau sous la mère et quels arguments mettriez-vous en avant face à des jeunes qui rechignent à s'installer dans cette production ?

« Avec la vente de 55 à 60 veaux par an et de 8 à 10 vaches de réforme, auxquels il faut ajouter les aides de la PAC qui ne sont tout de même pas négligeables, le revenu disponible (déduction faite de toutes les charges, y compris l'amortissement du bâtiment qui m'a coûté 90.000€) est tout à fait acceptable.

Mais ce qu'il faut également mettre en avant avec la production du veau sous la mère, c'est la rapidité de retour de trésorerie et la stabilité du revenu d'une année sur l'autre, deux atouts appréciables pour des jeunes qui s'installent et qui doivent investir. Les éleveurs laitiers disent souvent que la vente du lait leur apporte une paie tous les mois. Eh bien, en vendant régulièrement un veau chaque semaine, moi, je dispose d'une paie toutes les semaines !



Chez les Planchette, la relève est assurée

Il est important aussi de faire prendre conscience aux jeunes que, s'ils souhaitent avoir des loisirs, il faut qu'ils s'en donnent les moyens, y compris et d'abord sur le plan financier. Pour cela, il n'y a pas d'autre solution que de se retrousser les manches et de bien travailler en vue de dégager un revenu correct. C'est justement le cas avec le veau sous la mère : si vous travaillez bien, vous avez la récompense au bout ! Et c'est tant mieux comme ça ! Je pense en effet que l'époque de la « chasse aux primes » va toucher à sa fin et que ceux qui voudront vivre du métier d'agriculteur à l'avenir ne pourront compter que sur le fruit de leur travail et devront être pointus sur le plan technique, ce qui les obligera inévitablement à se spécialiser ».

Propos recueillis par Francis ROUSSEAU

QUELQUES CONSEILS POUR LA PRÉPARATION DU COMPLÉMENT LACTÉ

Compte tenu du coût élevé des compléments lactés agréés pour la production de veaux sous la mère Label Rouge, il s'agit d'en tirer la meilleure valorisation possible au travers d'une croissance satisfaisante et d'un bon engraissement des veaux. A cet effet, les conditions de préparation et de distribution du lait reconstitué ont une importance majeure. Or, nous avons constaté, dans certains élevages, que ces conditions de préparation ne sont pas optimales, et cela principalement sur les 3 points suivants :

- l'hygiène et la propreté du lieu de préparation ne sont pas très bonnes. Un seul exemple : le lavage incomplet ou parfois inexistant du matériel de préparation et des biberons, ce qui favorise les fermentations et la pullulation des mouches
- la concentration en aliment lacté du mélange reconstitué est très approximative voire totalement erronée (tantôt par défaut, tantôt par excès), et cela faute de peser les quantités incorporées ou d'avoir préalablement étalonné le récipient de dosage
- les températures de préparation et de distribution du complément lacté ne sont pas correctes et souvent trop basses.



Une zone de préparation du complément lacté propre et bien rangée

Ces différentes erreurs dans les pratiques peuvent être à l'origine tantôt de diarrhées, tantôt d'indigestions, tantôt de blocages digestifs chez les veaux avec, en conséquence, des croissances, des indices de consommation et un état d'engraissement non satisfaisants.

Voici quelques conseils essentiels à respecter pour valoriser au mieux l'apport de complément lacté aux veaux, lorsqu'il s'avère nécessaire :

- Température de l'eau de prémélange recommandée : 60 à 65°C.
- Temps de prémélange de la poudre lactée : au minimum 5 minutes, et cela de manière vigoureuse au moyen d'un fouet manuel ou électrique (ou d'une mélangeuse conçue à cet effet).
- Rajout d'eau froide (et si besoin d'un peu plus d'eau chaude) pour obtenir à la fois la concentration et la température de distribution optimales, à savoir :



La préparation du complément lacté

→ Concentration recommandée en poudre lactée : de 120 g au minimum jusqu'à 200 g au maximum par litre de complément distribué (soit 5 à 8 litres de lait préparé pour 1 kg de poudre lactée) suivant l'âge, le stade de finition du veau, la composition de la ration des mères (incidence sur la richesse du lait maternel) et leurs niveau et stade de production laitière.

→ Température de distribution recommandée : 40° C. environ.

- Lavage complet du matériel de préparation et de distribution à l'eau chaude et légèrement javellisée, égouttage et rangement sur des supports prévus à cet effet, à l'abri des mouches et de la poussière.



Vaisselle rangée après un lavage impeccable

Une recommandation importante : la quantité maximale autorisée par veau est de 35 kg de poudre lactée de composition conforme aux exigences du cahier des charges Label Rouge. Ce mode de complémentation lactée ne doit être utilisé que pour assurer des jointures temporaires, aux périodes où les mères et les tantes nourrices ne suffisent plus passagèrement à couvrir la totalité des besoins lactés de tous les veaux présents dans l'étable.

FAUT-IL METTRE DE L'EAU A LA DISPOSITION DES VEAUX ENTRE LES TETEES ?

Du point de vue réglementaire, les Directives Européennes de 1991 et de 1997 sur le bien-être des veaux de boucherie stipulent ce qui suit : « Les veaux âgés de plus de deux semaines doivent avoir accès à de l'eau fraîche adéquate, fournie en suffisance, ou pouvoir satisfaire leur besoin en liquide en buvant d'autres boissons. Toutefois, lorsque le temps est très chaud ou lorsque les veaux sont malades, de l'eau potable fraîche doit être disponible à tout moment ».

Par conséquent, l'obligation de donner de l'eau en permanence aux veaux n'est imposée que lors des périodes de fortes chaleurs ou en cas de maladie.

Quoi qu'il en soit, nous recommandons vivement aux éleveurs qui construisent ou aménagent un local à veaux d'installer un abreuvoir dans chaque case (ou le cas échéant un abreuvoir commun à deux cases). Et l'on constate effectivement que les veaux vont à l'abreuvoir, y compris en période humide ou froide.

Ainsi, mettre de l'eau à la disposition des veaux en libre service est utile dans au moins trois situations :

- les bovins (et les veaux en particulier) sont des animaux qui transpirent énormément pour assurer leur thermo-régulation dès que la température du lieu de vie dépasse 26-27°C. Par plus de 30°C dans le local, un veau de boucherie peut perdre jusqu'à 7 à 8 litres d'eau par jour par la sudation et par la respiration. D'où le risque d'une grave déshydratation si ces pertes ne sont pas compensées par l'absorption d'une quantité au moins équivalente de liquide. Or, le seul lait tété ne suffit que rarement à assurer l'ensemble des besoins hydriques du veau dans une telle situation. Des problèmes métaboliques aigus peuvent en résulter : hyperammoniémie, urémie, blocage et nécrose des reins, souffrances hépatique et pancréatique... bref, tous les facteurs d'un blocage digestif aigu qui se traduit en tout premier lieu par une perte d'appétit souvent difficile à récupérer,

- l'eau d'abreuvement peut jouer un rôle de dilution lorsque le lait des mères ou des tantes est trop gras ou de composition très déséquilibrée et a fortiori si, en plus, le complément lacté distribué est trop concentré,

- les veaux fiévreux et/ou atteints de diarrhée sont assoiffés et doivent pouvoir se réhydrater d'eux-mêmes autant qu'ils le peuvent. S'ils ne sont pas trop affaiblis, ils iront fréquemment à l'abreuvoir. Une précaution importante en hiver : veiller à ce que l'eau disponible ne soit pas trop froide.

Quelques conseils pratiques pour l'installation d'abreuvoirs automatiques dans les cases à veaux :

- vérifier au préalable que l'eau d'abreuvement n'est pas ferrugineuse (moins de 1 mg de fer par litre). Si l'on a des doutes, on peut effectuer le test de la bouteille d'eau (décantation des particules ferrugineuses en pellicule brune) ou, mieux, faire analyser un échantillon d'eau.

D'ailleurs, une telle vérification est également nécessaire lorsqu'on distribue du complément lacté (eau de préparation),



- choisir des abreuvoirs anti-gaspillage, faciles à nettoyer et bien protégés contre la rouille (photos de bols en inox à poussoir, spéciaux « veau de boucherie »)



- fixer les abreuvoirs à une hauteur suffisante (60 cm au minimum)

- sachant que, par temps chaud, les veaux ont tendance à solliciter davantage les abreuvoirs à l'approche de la tétée (surtout celle du soir), il peut être utile de couper l'alimentation en eau au moins deux heures avant la tétée afin d'éviter que les veaux se gavent d'eau, ce qui peut avoir pour conséquences une ingestion plus faible de lait à la tétée mais aussi une perturbation de la coagulation et de la digestion de ce lait dans la caillette. A cet effet, l'idéal serait d'installer une électrovanne reliée à une minuterie. Sinon, en l'absence d'abreuvoirs, la solution est d'apporter de l'eau aux veaux en milieu de journée soit dans un seau soit plutôt au biberon disposé sur la porte ou la barrière de la case, entre 1 m et 1,20 m de hauteur.



Buvée dans un abreuvoir en inox spécial veaux de boucherie

ACTUALITES

PAROLES D'ELEVEURS

Jean-Louis F., éleveur en Dordogne : « C'est la 3^{ème} crise du broutard que je subis. J'ai bien compris maintenant que les veaux de lait sont une assurance tant par les prix garantis que par leurs débouchés ! ».

Jérôme L., nouveau producteur en Haute-Garonne : « Avec l'arrivée de la FCO, j'ai choisi de me diversifier durablement dans la production de veaux de lait Label Rouge afin de me dégager partiellement des aléas du marché du maigre et d'améliorer la trésorerie de mon exploitation ».



Dominique N. dans son étable

Dominique N., producteur en Haute-Loire : « En faisant du broutard, je me suis vite aperçu que si je gagnais beaucoup de temps, en revanche, je ne gagnais pas beaucoup d'argent ! Je me suis donc tourné définitivement vers le veau gras ».

Dominique L., éleveur en Haute-Garonne : « Mieux la tétée est organisée, plus nous pouvons facilement nous faire remplacer pour prendre des week-end ou des vacances. Personnellement, avec les solutions que j'ai adoptées, je n'ai pas plus de contraintes en faisant du veau sous la mère que lorsque je faisais du broutard ! »

✓ REUSSIR BOVINS VIANDE - n° 153 (Octobre 2008)

→ De la place pour l'installation de nouveaux éleveurs en veaux sous la mère.

Une table ronde a été organisée en commun par France Limousin Sélection et le CIVO le 29 août dernier à l'occasion du Festival de l'Élevage de Brive sur le thème « Le veau de lait sous la mère : une production à forte valeur ajoutée pour les éleveurs du Limousin ». Les jeunes éleveurs présents ont insisté sur les nombreux atouts de cette production tels que garantie de débouchés rémunérateurs et revenu stable dans le temps mais aussi sur le fait que des solutions efficaces d'allègement du travail et de l'astreinte sont disponibles pour ceux qui veulent bien se les approprier. Précisément, un programme ambitieux d'aide des éleveurs de veaux sous la mère à l'adoption de ces solutions va démarrer dès ce début d'année 2009, à l'initiative du CIVO.



Le stand CREPAL / Limousin Promotion / CIVO au Festival de l'Élevage de Brive

✓ TERRES D'ÉLEVAGE - Spécial « Sommet de l'Élevage 2008 »

→ Mieux maîtriser l'alimentation des veaux sous la mère.

Producteur de veaux de lait en Corrèze, Pierre Beysserie a opté pour un système de tétée en libre service mais uniquement pour la période de démarrage des veaux jusqu'à l'âge de 2 mois - 2 mois 1/2. La phase de finition des veaux est conduite de façon classique en salle de tétée.



Le dispositif de tétée en libre service de l'élevage BEYSSERIE

✓ LA FRANCE AGRICOLE - n° 3261 (28/11/2008)

→ Alléger le poste « Travail » dans les élevages de veaux sous la mère.

Une enquête réalisée auprès des éleveurs de veaux sous la mère par le CIVO a fait ressortir trois types de priorités exprimées par ces derniers concernant l'amélioration du poste « Travail » dans leur exploitation : le temps de travail, les conditions de ce travail et sa pénibilité ; l'astreinte continue de la tétée.

→ Une bonne organisation du travail permet de se faire remplacer plus facilement.

Dominique Lacaze, éleveur à Lunax en Haute-Garonne, a vendu 45 veaux dans l'année au prix moyen de 1200€. « Je n'ai besoin que d'une heure et demie matin et soir pour faire téter tout seul 40 veaux ; d'autre part, j'ai supprimé la tétée du dimanche soir ».



Dominique LACAZE à la tétée.

✓ LA FRANCE AGRICOLE - n° 3262 (05/12/2008)

→ Des intervalles entre vêlages bien maîtrisés.

En veillant à la préservation de la facilité des vêlages et à l'équilibre de l'alimentation de son troupeau et en conduisant les génisses qui viennent de vêler dans un lot séparé, Robert Caumont réduit les temps improductifs dans les cycles de reproduction de ses animaux.

Cet automne 2008, le CIVO, les organisations de producteurs et leurs partenaires professionnels ont organisé et animé une quinzaine de journées ou demi-journées de terrain sur le thème « Maîtrise de la reproduction et du désaisonnement en lien avec la conduite alimentaire du troupeau / Gestion des prairies et production de fourrages de qualité ». Près de 400 éleveurs de veaux sous la mère ont participé à ces réunions.

Dès ce début d'année 2009, le CIVO et ses 23 organisations de producteurs partenaires vont démarrer, avec les éleveurs de veaux sous la mère volontaires, une grande opération d'amélioration de l'organisation et des conditions du travail dans leurs élevages intitulée « Travail'Vo ». Vous allez être contacté dans les prochaines semaines à ce

sujet et nous espérons que vous serez nombreux à adhérer à cette démarche qui ne vous coûtera rien de plus que du temps à consacrer avec votre technicien à réfléchir à des améliorations dans votre façon de travailler et à les mettre en pratique.

Travail'Vo

